

>>> Diplôme d'Université Autisme et Autres Troubles du développement

PUBLIC

Psychologues, Médecins, Educateurs spécialisés, Paramédicaux (infirmiers, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeutes), ou autres professionnels concernés par le handicap (directeurs d'établissement) titulaires d'un niveau Bac + 3 minimum.

Etudiants (dans la limite de 30%) titulaires d'un niveau Bac+3 minimum.

PRESENTATION

Le Diplôme Autisme et autres troubles du développement est une formation pluridisciplinaire.

Les enseignements sont assurés en collaboration avec des spécialistes français et européens.

La participation ponctuelle d'enseignants américains est aussi prévue en fonction de leurs déplacements en Europe.

OBJECTIF(S)

Les connaissances sur les troubles envahissants du développement ont beaucoup évolué. Elles ont un impact fort sur la manière de comprendre les troubles présentés par les personnes qui en sont atteintes. Les pratiques professionnelles qui découlent de ces connaissances sont pour le moment peu enseignées dans les cursus initiaux. Les temps consacrés sont peu importants et peu spécialisés. Il est donc nécessaire de prévoir :

- Une actualisation des connaissances en référence à « l'Etat des connaissances » et aux recommandations publiés par la Haute Autorité de santé (HAS).
- Un approfondissement de ces connaissances en les replaçant dans une perspective pluridisciplinaire.
- Une opérationnalisation des connaissances ainsi développées en vue d'une application sur le terrain ou d'une orientation vers la recherche.

La prise en charge des personnes atteintes de troubles du développement requiert une culture commune à tous les partenaires. La formation apporte un socle commun de connaissances qui permet une meilleure compréhension des troubles, une amélioration de la pertinence des interventions et un meilleur fonctionnement en équipe pluridisciplinaire à partir d'un projet d'établissement cohérent.

Le public accueilli dans cette formation est hétérogène mais il reflète la diversité des intervenants impliqués dans la prise en charge des personnes atteintes d'autisme. L'accent est donc mis sur l'application des nouvelles connaissances dans le cadre d'actions menées au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il s'agit de mieux comprendre et évaluer les besoins des personnes porteuses de troubles du développement et d'ajuster les pratiques qui leur sont proposées dans une relation de collaboration avec les autres professionnels et les familles.

Pour les professionnels qui assument des fonctions de cadre, la formation doit permettre une compréhension globale des besoins et des moyens à mettre en œuvre pour y répondre. Elle doit leur permettre de coordonner les actions de l'équipe pluridisciplinaire. Pour les stagiaires qui souhaitent s'orienter vers la recherche, la formation doit faciliter cette orientation par l'approfondissement des données théoriques qu'elle apporte. Elle permet à des professionnels désireux de reprendre un travail de recherche, d'effectuer aussi cette réflexion en vue de l'élaboration de leur projet.

CONDITIONS D'ADMISSION	<p>Une lettre de motivation avec C.V. détaillé et copie des diplômes.</p> <p>Dans tous les cas, l'admission est prononcée par la Commission Pédagogique du D.U.</p>
PROGRAMME	<p>La partie théorique comporte des enseignements sur le diagnostic, les données médicales, psychologiques, neuropsychologiques, le fonctionnement spécifique des personnes atteintes d'autisme et les troubles qui en découlent, les techniques d'intervention adaptées en fonction de l'âge et du milieu de vie, les relations avec l'école, la famille, le milieu institutionnel.</p> <p>Les travaux dirigés portent sur le diagnostic, l'évaluation, les interventions et les relations avec les familles.</p> <p>Travaux personnels : les stagiaires doivent rédiger un mémoire sous forme d'une revue de questions portant sur l'un des thèmes abordés dans les cours. Le dossier peut aussi porter sur un aspect pratique de l'intervention illustré par un ou plusieurs cas.</p> <p>Deux stages sont à effectuer. Ils doivent se dérouler dans des structures agréées qui peuvent se situer en France ou à l'étranger (centres de diagnostic, centres de ressources, établissements pour enfants, adolescents ou adultes atteints d'autisme). Des stages dans des laboratoires de recherche étrangers peuvent être obtenus lorsque la problématique abordée est celle des troubles du développement et que cela correspond au projet professionnel du stagiaire.</p>
MODALITES PEDAGOGIQUES	<p>Le D.U. Autisme et autres troubles du développement se déroule en présentiel à l'Université Toulouse II Le Mirail. La rentrée se fait dans le cadre de l'Université d'automne de l'arapi au Croisic.</p>
EVALUATION	<p>Une épreuve écrite de 3 heures portant sur les enseignements théoriques et les travaux dirigés (Note sur 20).</p> <p>Un mémoire : les stagiaires doivent rédiger un mémoire sous forme d'une revue de question sur l'un des thèmes développé dans les enseignements. Le dossier peut aussi porter sur un aspect pratique de l'intervention illustré par un ou plusieurs cas. (Note sur 20).</p> <p>Stage effectué (80 h) et un rapport de stage.</p>
RESPONSABLES DE LA FORMATION	<p>Responsable Pédagogique</p> <p><i>Bernadette ROGE</i>, Professeur des Universités à l'UFR de Psychologie de l'Université de Toulouse-Le Mirail – Directrice du CERPP et directrice adjointe de l'Unité de Recherche pluridisciplinaire Octogone EA 4156 - Responsable des services pour enfants, adolescents et adultes autistes CeRESA.</p> <p>Responsable administratif</p> <p><i>Eléonore MESSAGE-CHAZEL</i>, Ingénieure formation, Coordinatrice du Pôle Psychologie de la Formation Continue.</p>
DUREE-DATES	<p>Une nouvelle promotion est accueillie tous les deux ans</p> <p>Date de recrutement des stagiaires : Juin 2013</p> <p>Date de démarrage de la formation : Octobre 2013</p> <p>Date de fin de la formation : Septembre 2015</p> <p>Durée de la formation : 2 années universitaires</p>
TARIF	<p>3300 € pour 2 ans + frais d'inscription à l'UTM.</p>